2 M. Schneuwly, archiviste — Fribourg

SEIZIEME ANNEE — N° 48 | En avant la Grue! | MERCREDI 16 JUIN 1897

LA GRUYÈRE

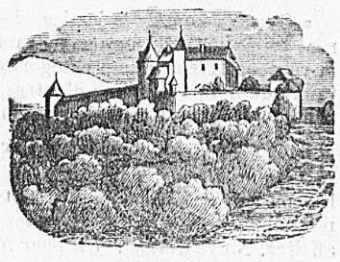

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois, » 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5^55 10^40 2^35 8^25 — Bulle, arr. 8^08 1^27 4^53 10^40

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Canton, 10 cent. Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler*, *Bulle*, Grand'rue 20; Fribourg place de l'Hôtel de Ville, ou ses succursales.

BULLE, le 15 juin 1897.

Chambres fédérales.

Après l'échec des motions Fonjallaz et Baldinger, le Conseil national a abordé l'important problème des assurances, problème à l'ordre du jour depuis de nombreuses années. Ce grand débat a débuté par un remarquable rapport, de M. Comtesse. L'orateur observe que le peuple suisse sera appelé, après les Chambres, à se prononcer sur cette question et que, par conséquent, il importe en tout premier lieu, aux représentants de ce peuple, de tenir compte des éléments complexes et de concilier tous les intérêts en présence.

« Ce qui s'est passé en commission, dit le rapport, devra se reproduire au sein du Conseil; tous, tant que nous sommes, nous avons le sentiment que nous devons donner un peu de sécurité, de garantie du lendemain à ceux qui vivent du salaire quotidien. N'avons-nous pas tous le même sentiment? La vapeur, l'électricité ont développé de nouveaux moyens de production; à côté de cette évolution gigantesque doit venir se placer une autre évolution, par la science et aussi par le cœur, par une nouvelle condition sociale de ceux qui vivent au jour le jour d'un travail manuel. Ce travail ne saurait être considéré comme une simple marchandise, soumis à l'offre et à la demande; derrière, il est des êtres faibles, qu'il faut protéger. On a déjà réussi, par l'assurance, à se défendre contre les risques; on a organisé une série d'assurances, ayant un caractère obligatoire; ne pourra-t-on pas le faire pour celui qui est la source du bien-être et de la richesse? Aujourd'hui, nous voulons ce bienfait au profit de ceux qui sont réduits à leurs propres forces, de ceux qui vivent exclusivement du produit de leur travail. Le régime de la mutualité et du droit doit remplacer celui de la charité. »

Après ce remarquable rapport en français, M. Forrer, l'auteur même du projet mis à l'étude, lit en allemand un rapport renfermant l'historique du projet avec une foule d'autres développements qui n'absorbent pas moins de trois quarts d'heure de séance, et le débat est renvoyé à samedi matin.

M. Benziger, d'Einsiedeln, vient déclarer à la tribune, que le projet, tel qu'il est ressorti des délibérations de la commission, le remplit de joie; M. Benziger espère que le parti catholique conservateur, dont il est un des représentants, l'accueillera avec empressement.

M. Baldinger essaye, quoiqu'il se rallie au projet, de formuler des préférences à l'endroit d'une assurance générale populaire qu'il eût estimé préférable à cette assurance partielle. MM. Deucher, président de la Confédération, Forrer et Wullschleger profitent de cette sortie pour y répondre chacun à un point de vue différent.

Cette adhésion au projet Forrer d'orateurs autorisés des différents groupes de la Chambre, fait prévoir à bref délai une transformation rapide de notre système économique social. Le jour n'est plus bien éloigné, semble-t-il, où tout citoyen suisse sera, bon gré mal gré, assuré contre toute éventualité d'accident ou de chômage.

* * *

Le Conseil fédéral s'est occupé de la question de savoir s'il y a lieu d'introduire dans le projet de rachat des dispositions relatives à la construction du tunnel du Simplon, et lesquelles? Le Conseil fédéral ne fait, en ce qui le concerne, aucune proposition nouvelle, mais il se déclare d'accord avec l'introduction d'un article tel que le propose la députation vaudoise et qui aurait la teneur suivante :

« Lors du rachat du Jura-Simplon par la Confédération, les droits et les obligations de la Compagnie tels qu'ils résultent de la convention internationale pour la construction du Simplon passent à la Confédération. »

Ce sera maintenant à la commission du Conseil des Etats à se prononcer sur l'introduction de cette disposition. Jusqu'ici elle n'a pris encore aucune décision.

* * *

Le Conseil fédéral ne s'est pas encore occupé de la demande du Conseil d'Etat de Berne, tendant à rétablir la clause relative au remboursement du capital de construction des lignes de chemin de fer en cas de rachat.

Il n'existe même pas encore, à l'heure actuelle, de proposition du Département fédéral des chemins de fer.

La loi fédérale sur les salaires.

On lit dans le *Berner Tagblatt* du 5 juin :

« Nous remarquons que la commission du Conseil national qui s'occupe de la revision de la loi sur les salaires s'intéresse de la manière la plus louable aux employés fédéraux les plus divers ; — sauf des téléphonistes qui se trouvent ainsi exclus de toute amélioration dans leur position actuelle.

» Plusieurs fois déjà, des hommes qualifiés nous ont assuré que le service téléphonique est des plus fatiguants et qu'il exerce, avec le temps, une influence pernicieuse sur le système nerveux.

» Employer presque exclusivement le sexe faible à ce service n'est déjà pas très humain et il nous paraît peu digne de la riche Confédération d'avoir fixé le traitement des téléphonistes subalternes de 90 à 100 fr. par mois, alors que les autres employés fédéraux sont mieux payés et que le but de la loi qui va être mise en discussion accorderait à ces derniers une augmentation de salaire aussi généreuse que bien méritée.

» Les honoraires des chefs de service à 4000 frs par an et les appointements élevés de leurs commis ne jurent-ils pas quelque peu avec le modeste traitement des employés inférieurs?

» Si nous avons commis quelque erreur dans nos appréciations, l'importance en sera très minime et ne nous empêchera pas de mettre sur la conscience des conseillers nationaux bernois (n'importe leur opinion politique) l'examen approfondi de cette question en les priant d'user de leur influence pour que la discussion qui interviendra à Berne dans le courant de la présente session soit également profitable aux téléphonistes.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 101

MONSIEUR LECOQ

PAR

ÉMILE GABORIAU

Questionné, M. le duc de Sairmeuse eût peut-être laissé échapper la vérité, et très probablement M. Lacheneur eût été sauvé.

Mais il est de ces malheureux qui semblent poursuivis par une destinée fatale qu'ils ne sauraient fuir...

Renversé sous son cheval, après une mêlée furieuse, M. Lacheneur avait perdu connaissance....

Lorsqu'il revint à lui, ranimé par la fraîcheur de l'aube, le carrefour était désert et silencieux. Non loin de lui, il aperçut deux cadavres qu'on n'était pas encore venu relever.

Ce fut un moment affreux et, du plus profond de son âme, il maudit la mort qui avait trahi ses suprêmes désirs.

S'il eût eu une arme sous la main, sans nul doute il eût mis fin, par le suicide, aux plus cruelles tortures morales qu'il soit donné à un homme d'endurer... mais il était désarmé.

Force lui était donc d'accepter le châtiment de la vie qui lui était laissée...

Peut-être aussi, la voix de l'honneur lui cria-t-elle que se soustraire par la mort à la responsabilité de ses actes est une insigne lâcheté... Si irréparable que paraisse le mal qu'on a fait, il y a toujours à réparer.

Enfin, ne se devait-il pas à sa fille, si misérablement sacrifiée!... Avant tout, il devait se retirer de dessous le cadavre de son cheval et, sans aide, ce n'était pas chose facile; outre que son pied était resté engagé dans l'étrier, tous ses membres étaient à ce point engourdis qu'à grand'peine il parvenait à se mouvoir.

Il se dégagea cependant, et, s'étant dressé, il s'examina et se palpa...

Lui qui eût dû être tué dix fois, il n'avait d'autre blessure qu'un coup de baïonnette à la jambe, une longue éraflure qui, partant du coup de pied, remontait jusqu'au genou.

Telle quelle, cette blessure le faisait beaucoup souffrir, et il se baissait pour la bander avec son mouchoir, lorsqu'il entendit sur la route un bruit de pas...

Il n'y avait pas à hésiter; il se jeta dans les bois qui sont sur la gauche de la Croix-d'Arcy...

C'était des soldats qui regagnaient Montaignac, après avoir poursuivi le gros des conjurés pendant plus de trois lieues, la baïonnette dans les reins.

Ils pouvaient être deux cents, et ramenaient des prisonniers, une vingtaine de pauvres paysans, attachés deux à deux par les poignets, avec des lanières de cuir coupées aux fourniments.

Blotti derrière un gros chêne, à moins de quinze pas de la route, Lacheneur reconnut, aux premières clartés du jour, quelques-uns de ces prisonniers...

Comment ne fut-il pas découvert lui-même?... Ce fut une grande chance.

Il échappa à ce danger, mais il comprit combien il lui serait difficile de gagner la frontière, sans tomber au milieu d'un de ces détachements qui sillonnaient le pays, observant les routes, battant les bois, fouillant les fermes et les villages.

Cependant, il ne désespéra pas.

Deux lieues à peine le séparaient des montagnes, et il croyait fermement qu'il serait à l'abri de toutes les poursuites aussitôt qu'il aurait atteint les premières gorges.

Il se mit donc courageusement en route...

Hélas! il avait compté sans les fatigues exorbitantes des jours précédents qui maintenant l'écrasaient, sans sa blessure dont il ne pouvait arrêter le sang...

Il avait arraché un échalas à une vigne et, s'en servant en guise de béquille, il se traînait plutôt qu'il ne marchait, restant sous bois tant qu'il pouvait, et rampant le long des haies et au fond des fossés quand il avait à traverser un espace découvert.

A tant de souffrances physiques, aux plus cruelles angoisses morales, un supplice venait se joindre, plus douloureux de moment en moment : la faim.

Il y avait trente heures qu'il n'avait rien pris et il se sentait défaillir de besoin.

Bientôt, la torture devint si intolérable qu'il se sentit prêt à tout braver pour y mettre un terme.

A une portée de fusil, il apercevait les toits d'un petit hameau; il résolut de s'y rendre, projetant de pénétrer dans la première maison par le jardin...

Il approchait, il arrivait à un petit mur de clôture en pierres sèches, quand il entendit un roulement de tambour...

Instinctivement il s'aplatit derrière le petit mur.

Mais ce n'était qu'un de ces « bans » comme en battent les crieurs de village pour amasser le monde.

Aussitôt après, une voix s'éleva, claire et perçante, qui arrivait très distincte à M. Lacheneur.

Elle disait :

« C'est pour vous faire assavoir que les autorités de Montaignac promettent de donner une récompense de vingt » mille livres — vous m'entendez bien, vous autres, que je dis » deux mille pistoles! — à qui livrera le nommé Lacheneur, » mort ou vif. Vous comprenez, n'est-ce pas?... Il serait mort » que la gratification serait la même : vingt mille francs!... » On payera comptant... en or. »

D'un bon, Lacheneur s'était dressé, fou d'épouvante et d'horreur...

Lui qui s'était cru à bout d'énergie, il trouva des forces surnaturelles pour courir, pour fuir...

Sa tête était mise à prix... Cette horrible pensée le transportait de cette frénésie qui, à la fin, rend si redoutables les bêtes traquées.

De tous les villages, autour de lui, il lui semblait entendre

» C'est au nom de la justice, de l'équité qui honorent les nations et leurs magistrats que nous élevons la voix en faveur d'une catégorie d'employés fédéraux qui n'a pas, comme d'autres, la facilité de revendiquer ses droits par la voie du referendum. »

A ce propos, un abonné nous écrit :

Avec le *Berner Tagblatt*, nous prions aussi MM. les conseillers nationaux des autres cantons de ne pas oublier ces utiles et aimables auxiliaires de nos affaires. Notre devise : *Un pour tous et tous pour un* doit trouver dans la circonstance une application pratique envers nos téléphonistes. Leur service a été reconnu absorbant et penible : en outre, la plupart soutiennent des parents âgés, malades ou nécessiteux. Cherchons aussi à conserver notre belle jeunesse et ne la forçons pas à s'expatrier. Nous croyons qu'il est du devoir de tout bon citoyen de s'intéresser plus que jamais à nos jeunes filles en leur procurant chez nous des carrières honorables, indépendantes et convenablement rétribuées. Ces jeunes filles deviendront des mères de famille qui inculqueront à leurs enfants l'amour de la patrie.

Nous espérons que tous nos députés aux Chambres demanderont que les téléphonistes soient mis au bénéfice des augmentations privées dans la nouvelle loi sur les salaires des employés fédéraux.

Un abonné.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Berne. — L'autre jour, deux bateliers conduisaient un chargement de pierre de Ringgenberg à Unterseen. L'Aar était très grosse. Au passage d'un pont, une rame tenue par un des bateliers du nom de Egg, se brisa; l'embarcation vint heurter avec violence contre un des piliers du pont et subit une forte avarie. Craignant qu'elle ne sombrât, les deux bateliers se jetèrent à l'eau et réussirent, non sans peine, à gagner le bord. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils constatèrent que la barque tenait encore l'eau et continuait sa marche. Egg se dit alors qu'il y aurait peut-être encore moyen de sauver le chargement. En courant le long de la rive, il parvint à rejoindre, à un tournant, la barque qui allait à la dérive et y sauta d'un bond. Mais au moment même, elle se heurtait contre le bord et se brisait. Précipité dans le courant, Egg y disparut et son corps n'a pas encore été retrouvé.

Egg était père de famille et âgé de 24 ans.

Lucerne. — Deux jeunes coiffeurs de Kriens étaient partis samedi soir pour faire l'ascension du Pilate. L'un d'eux, d'origine bavaroise, est tombé d'un rocher de 100 mètres de haut près de l'Oberlauchenalp. Il a succombé immédiatement.

Bâle. — L'application du système proportionnel aux élections au Grand Conseil a été adoptée par 2730 voix contre 2634, soit à une majorité de 96 voix.

— La société suisse des institutrices se réunira le 19 juin à Bâle pour son assemblée annuelle.

De nombreuses adhésions sont déjà parvenues.

St-Gall. — L'assemblée générale des actionnaires du funiculaire Rheineck Walzenhausen a décidé une nouvelle émission de 60,000 fr. en actions de priorité 4 %.

Argovie. — Les juges au tribunal correctionnel d'une petite ville d'Argovie ont eu vendredi dernier une audience bien gaie. Ils avaient à leur barre un inventeur prévenu d'escroquerie. Voici d'ailleurs les faits de la cause tels qu'ils ont été établis aux débats :

C'est dans un café que, par un soir de janvier, un entrepreneur de X. fit la rencontre de l'accusé, qui lui déclara être ingénieur et porteur de plusieurs brevets d'invention L'entrepreneur écouta complaisamment sa nouvelle connaissance, et finit par lui demander si elle ne pourrait pas lui fabriquer un système de fermeture automatique des portes meilleur que ceux en usage actuellement. « Rien de plus facile, répondit le soi-disant ingénieur, seulement il me faudrait un peu d'argent pour procéder à la fabrication de mon appareil. »

L'entrepreneur, sans défiance, avança différentes sommes à son compagnon. Mais à la longue, s'apercevant que l'appareil n'apparaissait pas, il conçut des doutes, réclama, et menaça le constructeur d'une plainte pénale. Celui-ci, mis au pied du mur, écrivit à l'entrepreneur la missive suivante dont la lecture a plongé le tribunal dans une douce hilarité :

« Monsieur, vous m'avez chargé de fabriquer un appareil de fermeture automatique des portes. Je n'ai pas réussi, faute d'argent en suffisance. Cependant, pour vous couvrir de vos frais, je vais vous donner un conseil : Si vous voulez que vos portes restent closes, vous n'avez qu'à faire donner par vos gens un grand coup de pied dans... le dos de ceux qui oublient de les fermer! C'est encore le meilleur moyen de fermeture! » Le tribunal, mis en belle humeur, n'a condamné le prévenu qu'à un mois de réclusion.

— Le pont de bois couvert de Reinfelden est en cendres. La cause de l'incendie sur le Rhin n'est pas encore connue.

Deux travées du pont sont détruites; une troisième est endommagée. La couverture du pont est aussi détruite. Les ouvriers du canal de Rheinfelden ont établi des pontons pour que la circulation ne soit pas absolument entravée. Les sociétés de navigation de la localité ont travaillé aussi à l'établissement de ces pontons.

Le conseiller d'Etat Dr Muri est arrivé sur les lieux.

— Un incendie a éclaté à Oberblassenberg, près Muri, dans la ferme d'un nommé Gaspard Suter. Deux petits garçons qui couchaient dans une chambre sous le toit sont restés dans les flammes et une petite fille a été gravement brûlée.

Valais. — On a trouvé dimanche matin, dans le canal longeant le Rhône, le cadavre d'un individu venu de Saillon à Sion pour la foire. Il paraît probable que l'ivresse a été la cause de cet accident.

— Une partie de la montagne s'est désagrégée près de St-Nicolas, dans la vallée de Viège, au lieu dit « Schwiedernen ».

Une parcelle de forêt a été emportée, deux génisses et une dizaine de têtes de petit bétail ont péri.

ÉTRANGER

France. — *Attentat contre le président de la République.* — Pendant que le président de la République se rendait dimanche après midi aux courses pour le grand prix de Paris, à Longchamps, un jeune homme a tiré dans la direction du président un coup de revolver.

Personne n'a été atteint.

L'individu arrêté a été trouvé porteur d'une arme et d'un morceau de bombe.

Il résulte de renseignements pris que ce n'est pas un coup de revolver qui a été tiré sur le président, mais un tuyau de fonte chargé de poudre qui a fait explosion sur le passage.

On a trouvé à côté du tuyau un grossier placard injurieux pour M. Faure, un pistolet à un coup et un petit couteau-poignard sur lequel sont gravées des menaces de mort contre le président.

On croit que c'est l'œuvre d'un fou.

L'individu, qui s'est sauvé au moment de l'explosion n'a pas pu être retrouvé.

Lorsque le président de la République est entré à l'Elysée, la foule très nombreuse sur son passage lui a fait une chaleureuse ovation.

A la dernière heure, on annonçait qu'un individu, désigné par la foule comme étant l'auteur de l'attentat, a été arrêté..

C'est un nommé Gannet, qui a déclaré être sans profession et domicilié à Levallois.

Un autre individu, jeune homme de 19 ans, a été arrêté. On n'est nullemement certain de tenir le vrai coupable.

Les journaux sont unanimes à attribuer à un mystificateur ou à un fou le simulacre d'attentat qui a eu lieu.

Il ressort des perquisitions faites au domicile des anarchistes que ceux-ci sont complètement étrangers à l'attentat.

Suivant le *Figaro*, le préfet de police lui-même croit à une mystification. Tout avait été combiné pour ne faire aucun mal; l'explosion a eu lieu dans un endroit éloigné; elle a été très anodine. Le pistolet et le couteau étaient étalés avec une ostentation théâtrale; néanmoins les recherches et les perquisitions vont continuer.

Grèce. — Des lettres de Volo confirment que les soldats turcs font les moissons en Thessalie. Elles confirment aussi les scènes de pillage. Les maisons dans les villes sont pillées comme dans les campagnes. Des voyageurs venant de Larissa à Volo ont vu sur la route des cadavres de jeunes femmes tuées. A Domokos, les Turcs ont mutilé les cadavres trouvés dans les tranchées. Ceux des deux garibaldiens, entre autres, ont été outragés. Les Turcs les ont pris pour des Anglais.

— A Lamia, les négociations continuent pour l'échange des prisonniers. Les Turcs en ont 230, dont plusieurs irréguliers; les Grecs 200, dont 2 officiers et 1 médecin.

Angleterre. — On a reçu la nouvelle d'un désastre subi par les troupes anglaises de l'Inde dans la vallée de Tochi, près de la frontière de l'Afghanistan. Un détachement de 300 hommes d'infanterie, avec 2 canons, a été attaqué par surprise pendant la sieste par des Mullicks en grand nombre. 3 officiers, dont un colonel et 25 hommes, ont été tués. Les blessés sont nombreux, paraît-il. Les Anglais en retraite ont été suivis pendant plusieurs milles. Il y a eu de fortes escarmouches.

CANTON DE FRIBOURG

Le bourdon de St-Nicolas. — Vendredi, dit *l'Ami du peuple*, pour la première fois, la grande cloche s'est fait entendre avec son nouveau battant. C'est le troisième battant depuis la construction de cette cloche. Il a été ramené au poids primitif de 550 livres. Il semble que la grande voix d'airain a gagné encore en puissance et en sonorité.

Le travail exécuté sort des ateliers de M. Arnoux, fondeur, à Estavayer, auquel est adjugé encore un battant pour la seconde cloche.

Chacun de ces battants coûte la bagatelle d'un millier de francs.

Kermesse. — Favorisée par un temps magnifique, la fête populaire organisée dimanche, à Jolimont, par l'Union patriotique fribourgeoise sous le patronage du Cercle littéraire et de commerce, a obtenu une réussite complète.

Grâce à une organisation soignée, cette Kermesse a été vraiment pleine d'attraits pour les frais ombrages de Jolimont. De nombreuses et charmantes dames et demoiselles rivalisaient de zèle et d'amabilité dans l'exercice de leurs fonctions de vendeuses ou dames de comptoir.

De 4 h. à 6 h., il y avait concert donné par l'*Union instrumentale;* le soir, orchestre de guitares et

---

monter des roulements de tambour et la voix du crieur publiant l'infâme récompense.

Où aller, maintenant qu'il était comme un vivant appât offert à la trahison et à la cupidité !... A quelle créature humaine se confier !... A quel toit demander un abri !...

Et mort, il vaudrait encore une fortune.

Quand il serait tombé d'inanition et d'épuisement sous quelque buisson, quand il y serait crevé comme un chien après la lente agonie de la faim, son corps vaudrait toujours vingt mille francs.

Et celui qui trouverait son cadavre se garderait bien de lui donner la sépulture.

Il le chargerait sur une charrette et le porterait à Montaignac.

Il irait droit aux autorités et dirait :

« Voici le corps de Lacheneur... comptez l'argent de la prime!... »

Combien de temps et par quels chemins marcha ce malheureux, lui-même n'a pu le dire.

Mais sur les deux heures, comme il traversait les hautes futaies de Charces, ayant aperçu deux hommes qui s'étaient levés à son approche et qui fuyaient, il les appela d'une voix terrible :

— Eh! vous autres!... voulez-vous mille pistoles chacun?... Je suis Lacheneur.

Ils revinrent sur leurs pas en le reconnaissant, et lui-même reconnut deux des conjurés, des métayers dont les familles étaient aisées et qu'il avait eu bien de la peine à enrôler.

Ces hommes avaient un demi-pain dans un bissac et une gourde pleine d'eau-de-vie.

— Prenez... dirent-ils au pauvre affamé.

Ils s'étaient assis près de lui, sur l'herbe, et pendant qu'il mangeait, ils lui disaient leurs infortunes. Ils avaient été signalés, on les recherchait, leur maison était pleine de soldats. Mais ils espéraient gagner les Etats sardes, grâce à un guide qui les attendait à un endroit convenu...

Lacheneur leur tendit la main.

— Je suis donc sauvé, dit-il. Faible et blessé comme je le suis, je périssais si je restais seul...

Mais les deux métayers ne prirent pas la main qui leur était tendue.

— Nous devrions vous abandonner, dit le plus jeune d'un air sombre, car c'est vous qui nous perdez, qui nous ruinez... Vous nous avez trompés, monsieur Lacheneur!...

Il n'osa pas protester, tant le juste sentiment de ses fautes l'écrasait.

— Bast!... qu'il vienne tout de même, fit l'autre paysan, avec un regard étrange.

Ils partirent, et le soir même, après neuf heures de marche, dont cinq de nuit, à travers les montagnes, ils franchirent la frontière...

Mais cette longue route ne s'était pas faite sans d'amers reproches, sans les plus cruelles récriminations.

Pressé de questions par ses compagnons, l'esprit affaissé comme le corps, Lacheneur avait fini par reconnaître l'inanité des promesses dont il enflammait ses complices. Il reconnut qu'il avait dit que Marie-Louise, le roi de Rome et tous les maréchaux de l'Empire devaient se trouver à Montaignac, et c'était là un monstrueux mensonge. Il confessa qu'il avait donné le signal du soulèvement sans chance de succès, sans moyens d'action, en s'en remettant presque au hasard. Enfin, il avoua qu'il n'y avait de réel que sa haine, la haine implacable qu'il avait vouée aux Sairmeuse...

Dix fois pendant ces terribles aveux, les paysans qui soutenaient la marche de Lacheneur avaient été sur le point de le pousser dans un des précipices qu'ils côtoyaient.

— Ainsi, pensaient-ils, frémissant de rage, c'est pour ses haines à lui qu'il a fait battre et massacrer le monde, qu'il nous ruine et qu'il nous perd... on verra!

Les fugitifs arrivaient à la première maison qu'ils eussent vue sur le territoire sarde.

(A suivre.)

che après midi aux courses
s, à Longchamps, un jeune
ction du président un coup

.
rouvé porteur d'une arme
.
ents pris que ce n'est pas
été tiré sur le président,
rgé de poudre qui a fait ex-

uyau un grossier placard
n pistolet à un coup et un
r lequel sont gravées des
président.
re d'un fou.
vé au moment de l'explo-
vé.
la République est entré à
reuse sur son passage lui
ion.
annonçait qu'un individu,
étant l'auteur de l'atten-

, qui a déclaré être sans
evallois.
homme de 19 ans, a été
nt certain de tenir le vrai

nes à attribuer à un mys-
mulacre d'attentat qui a

ns faites au domicile des
t complètement étrangers

réfet de police lui-même
out avait été combiné pour
sion a eu lieu dans un en-
ès anodine. Le pistolet et
vec une ostentation théâ-
rches et les perquisitions

e Volo confirment que les
ns en Thessalie. Elles con-
pillage. Les maisons dans
e dans les campagnes. Des
sa à Volo ont vu sur la
es femmes tuées. A Domo-
es cadavres trouvés dans
ux garibaldiens, entre au-
Turcs les ont pris pour des

tions continuent pour l'é-
s Turcs en ont 230, dont
recs 200, dont 2 officiers

reçu la nouvelle d'un dé-
anglaises de l'Inde dans
la frontière de l'Afghanis-
300 hommes d'infanterie,
é par surprise pendant la
grand nombre. 3 officiers,
nes, ont été tués. Les bles-
. Les Anglais en retraite
ieurs milles. Il y a eu de

FRIBOURG

Nicolas. — Vendredi, dit
première fois, la grande
vec son nouveau battant.
depuis la construction de
né au poids primitif de
a grande voix d'airain a
et en sonorité.
es ateliers de M. Arnoux,
el est adjugé encore un
che.
coûte la bagatelle d'un

sée par un temps magni-
ganisée dimanche, à Joli-
que fribourgeoise sous le
ire et de commerce, a ob-

soignée, cette Kermesse
raits pour les frais ombra-
euses et charmantes da-
ent de zèle et d'amabilité
nctions de vendeuses ou

concert donné par l'*U-*
r, orchestre de guitares et

de mandolines et concert vocal; le jardin était éclairé par la lumière électrique et des lanternes vénitiennes. Grande animation et franche gaieté.

La recette sera fructueuse.

GRUYÈRE

La « Chorale » à Payerne. — La Chorale de Bulle est rentrée hier soir par le train de 10 h. 40 et a parcouru la ville en chantant. Tous les membres sont enchantés et de l'accueil qui leur a été fait par la population payernoise et du succès dont ce si cordial accueil est le plus éloquent témoignage. La Chorale se souviendra longtemps de ses amis de la reine de la Broye, en particulier de la grande courtoisie de M. le député Perrin qui l'a spécialement invitée à une collation dans son jardin où les meilleures gouttes du « vaudois » ont alterné avec les meilleures productions de la société bulloise et les soli de M. le notaire Currat..

Chemin de fer. — Chaque jour apporte de nouvelles réclamations quant à la manière dont sont servis les commerçants et les voyageurs qui utilisent nos voies ferrées.

Les réclamations formulées par certains commerçants, de quelque point que ce soit du réseau, auprès de l'administration du Jura-Simplon sont simplement jetées au panier et notre station de Bulle, qui forme tête de ligne, semblerait être plus négligée encore que toute autre. Il y a quelques jours, des militaires malades de l'école de recrues de la Ire division ne trouvaient même pas un vagon de voyageurs à la gare de Bulle. Fort heureusement, comme c'était la veille de la foire, on put mettre à leur disposition deux vagons à bestiaux.

Le commerce de bois, qui est le plus fort agent de la prospérité de la petite ligne Bulle-Romont, sans être précisément aussi exigeant que les soldats malades, ne parvient pas, même lorsqu'il s'y prend à temps et observe point par point les clauses du règlement, à se faire servir le matériel nécessaire à la livraison de sa marchandise en temps opportun. Est-ce qu'il faut chercher là-derrière un des traits de la ladrerie bien connue du Jura-Simplon, qui embrasse beaucoup et étreint si peu, ou bien, ce qui serait, après tout, une autre forme de la même faiblesse, un manque du personnel affecté au contrôle des vagons? Nous n'en savons rien. Et comme ce n'est probablement pas M. Ruchonnet qui nous répondra, nous serait-il permis de demander à M. Zemp de vouloir bien faire une enquête sur la manière dont le Jura-Simplon exécute les engagements souscrits dans les traités de concession.

Il resterait, au surplus, bien des plaintes à ajouter à celle-ci. Bornons-nous, pour l'heure, à signaler les longs retards imposés aux trains dirigés de Romont sur Bulle et dont la conséquence est de déranger profondément tout le service postal de la Gruyère et du Pays-d'Enhaut! Sans parler du public local qui ne s'en plaint peut-être plus, à force de considérer comme un événement l'arrivée d'un train à l'heure de l'horaire, constatons que bien des gens venant pour leurs affaires et n'arrivant qu'à neuf heures quand ils pensaient arriver à huit, ne peuvent reprendre pour le départ le train voulu, surtout s'ils songent à repartir à 10 h. 40. Encore une question de ladrerie!

Foudre. — On écrit au *Fribourgeois* que la foudre a fait des siennes au pâturage du Parc-aux-Bœufs, en dessus d'Allières, au moment de la traite des vaches.

Un vacher aurait vu une colonne de feu atteindre le bout d'un de ses souliers et se serait ensuite trouvé tourné en sens contraire sans s'en apercevoir, à peu près paralysé sur son siège.

Cette commotion n'aurait eu aucune suite autrement désagréable.

Un second armaillí aurait vu son vase à lait lui échapper et rouler à distance.

Deux autres armaillis se sont trouvés rapprochés et enlacés subitement sans savoir comment.

Est-il permis de boire à la montagne quand on a chaud? — Dans le dernier d'une série d'articles publiés sur le climat et le mal de montagnes, le Dr G. Rheiner, de St-Gall, dit: « L'eau fraîche, *sous forme d'eau de source ou d'eau de neige*, est un moyen de calmer la soif. On la considère comme dangereuse, *mais à tort*. Ça ne fait aucun mal à celui qui souffre de la fièvre de rafraîchir son palais desséché *avec de petits morceaux de glace*. Ça ne fait de même point de mal à l'ascensionniste qui a chaud de boire *modérément et lentement* de l'eau fraîche; il faut bien qu'il remplace l'eau qui s'est perdue par la transpiration. Autrefois, on défendait aux soldats, lourdement chargés, marchant par une chaleur brûlante sur des routes poudreuses, de boire en marche; à présent, on a soin de leur permettre d'étancher leur soif lorsque l'occasion se présente. Seulement, il est indispensable de se remettre en marche immédiatement après avoir bu... »

VARIETES

PAQUERETTE

par Arthur Dourliac. 5

(Fin.)

Le printemps renaît, tout verdoie dans les prés, tout fleurit dans les cieux.

— Alors, vous me renvoyez, Pâquerette?

— Dame, monseigneur, s'il vous a plu de préférer mes soins à ceux de vos serviteurs, vous ne sauriez préférer ma chaumière à votre château.

— Pourquoi cela, ma mie; là-bas, j'étais mauvais, ici je suis devenu meilleur.

Noël est assis sur le seuil de l'humble logis, qu'il n'a pas voulu quitter. Il réchauffe ses membres affaiblis aux tièdes rayons du soleil d'avril.

C'est qu'un grand changement s'est opéré en lui, au physique et au moral. Une fièvre ardente l'a mis aux portes du tombeau et les médecins ont désespéré. Mais Pâquerette n'a perdu ni l'espoir, ni le courage; elle a disputé pied à pied le malade à la mort, et, grâce à son énergique dévouement, il est maintenant sauvé.

Et ce n'est pas là sa plus belle cure.

Si le front pâle du baron se relève moins fièrement, si son regard brille d'un éclat plus doux, si sa voix est moins impérieuse, ce n'est pas seulement par faiblesse. Au contact des douces vertus de la fillette, le farouche châtelain a senti son cœur s'amollir peu à peu.

Pendant ses longues heures d'insomnie, en contemplant à la pâle clarté d'une veilleuse le visage candide de sa mignonne garde-malade, empressée à ses moindres besoins, arrangeant son oreiller ou lui présentant une potion salutaire, il détourne son regard pour éviter la ligne accusatrice qui raye la joue de la fillette, et un remords cuisant lui met une rougeur au front.

Cette enfant simple, patiente, lui fait honte de son orgueil et de ses emportements; il oublie sa soif de vengeance devant celle qui se venge si noblement et comprend enfin la douceur de la parole divine: « Pardonnons à ceux qui nous ont offensés!

Maintenant il est guéri, il va partir, et son cœur se serre à cette pensée, tandis que Pâquerette file les yeux baissés.

Une vieille femme, s'appuyant péniblement sur un bâton, passe devant eux.

— La charité, mes beaux enfants?

La jeune fille lui apporte une tranchée de pain arrosée d'un verre de cidre; Noël vide son escarcelle dans la main ridée qui se tend vers lui.

— Dieu bénisse votre ménage, mes jouvenceaux, murmure la mendiante en s'éloignant à petits pas.

Pâquerette rentre précipitamment, tandis que le gentilhomme la suit d'un regard indécis.

. . . . . .

— Pourquoi faites-vous pleurer ma sœur? Vous êtes donc encore méchant, dit Landry qui vint se poser en face du jeune seigneur avec un air de reproche.

— Elle pleure?

Sans doute et plus souvent qu'à son tour, quand vous ne la voyez pas. Pourquoi êtes-vous venu dans notre maison? Avant, elle ne pensait qu'à son pauvre Landry qui ne lui faisait jamais de peine, et maintenant elle ne pense plus qu'à vous...

— Dis-tu vrai, mon bon Landry?

— Je ne suis pas bon, puisque j'ai voulu vous tuer...

— Toi, c'était toi!

— Pourquoi non, vous aviez fait du mal à ma sœur, et je l'aime, moi... Mais elle, pourquoi vous aime-t-elle plus que moi?

Noël pousse un cri de joie, et, au grand ébahissement des commères, il embrasse le pauvre idiot sur les deux joues.

* * *

— Ne montez-vous plus votre beau destrier qui vous a rendu un si fidèle service, monseigneur?

— Non, Pâquerette, il portera désormais plus noble que moi.

— Plus noble que vous?

— Oui, celle qui sera ma dame et ma reine.

Une escorte nombreuse attend le châtelain qui prend congé de sa mignonne hôtesse. Deux écuyers gardent les chevaux, l'un blanc comme neige, l'autre noir comme l'ébène.

La fillette s'approche du dernier, et passant sa petite main dans son épaisse crinière:

— Heureuse et bénie soit celle que tu vas porter, gentil cheval, dit-elle en étouffant un soupir...

— Ainsi soit-il, ajoute le baron.

Et enlevant Pâquerette dans ses bras, il la met en selle.

— Voici votre dame et la mienne; saluez la, dit-il en se découvrant respectueusement devant la pauvrette défaillante.

Et de toutes parts les acclamations montent vers le ciel.

— Vivent à jamais nos seigneurs! Noël!

— Noël à Pâquerette!

— Ils ont raison d'unir ainsi nos noms, ma mie, et je suis réellement votre Noël, ma Pâquerette, car vous m'avez fait ce que je suis.

. . . . . .

Et le jour de Pâques fleuries, au milieu du peuple en liesse, Noël et Pâquerette furent unis, sous le regard bienveillant de Mgr saint Prix dont ils réalisaient ainsi la prophétie:

« Quand avril et décembre ne feront plus qu'un. »

Pour la rédaction: Louis Courthion.

Les demandes d'abonnement de l'ÉTRANGER ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées de la valeur, soit **9 fr.** *pour l'année ou* **5 fr.** *pour six mois.*

Concours de travaux.

Le conseil communal de Bulle ouvre un concours pour l'établissement d'un ***trottoir*** depuis l'hôtel du Cheval-Blanc à la place du Marché au bétail.

Prendre connaissance des plan et cahier des charges et déposer les soumissions avec la suscription: *Trottoir de la rue de Gruyères* jusqu'au vendredi 25 juin prochain, à 5 heures du soir, au Bureau de ville.

Bulle, le 12 juin 1897.

Le Secrétariat communal.

A VENDRE

immédiatement: un beau ***chien de garde*** avec niche et chaîne.

Office des faillites de la Gruyère.

Torche, à Vuadens, achète ***planches bois dur*** et ***liteaux.***

Mises publiques.

Le ***lundi 21 juin*** courant, dès les 2 heures après midi, à l'Hôtel de Ville, à Bulle, l'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques deux immeubles industriels, avec machines et outillage en rapport, appartenant à la masse en faillite de la société « Pasquier frères », à Bulle.

Office des faillites.

MISES PUBLIQUES

Mercredi 23 juin courant, dès les 2 heures après midi, à la salle du Tribunal, au château de Bulle, l'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques environ 3000 tresses de paille et 100 kg. de paille à tresser.

Office des faillites.

Apprenti-boulanger.

Un jeune homme est demandé pour de suite dans une bonne boulangerie du canton.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Bulle.*

Soumission.

Un concours est ouvert pour la fourniture à l'hôpital de district, à Riaz, du ***pain*** et de la ***viande*** pour le deuxième semestre 1897.

Les soumissions, pour être admises, devront avoir pour base le prix courant et indiquer la bonification à titre fixe pour les deux catégories.

Les soumissions sont reçues par M. le Dr Perroulaz, à Bulle, avec la suscription: « Soumission pour l'hôpital » jusqu'au 25 juin, à 6 heures du soir.

Pruneaux

Bordeaux, Californie et Bosnie.
Pommes évaporées, douces et aigres.
Poires sèches.
Abricots évaporés.
Figues Elémé et Smyrne.

Beau choix de **café rôti** (grillé).

Au magasin de comestibles
Louis TREYVAUD, Grand'rue 38,
BULLE

Lard maigre,

bien fumé, sans borax, 10 kg., fr. 12.60. — Jambon, délicat et peu salé, 10 kg., fr. 11.70. — Lard gras. 10 kg., fr. 10 60. — Saindoux, garanti pur, 10 kg., fr. 10.40. — Salami, beau rouge et maigre, 1 kg., fr. 2.85, livrent en excellente qualité:

J. Winiger, *Boswyl* (Arg.), et
Winiger, *au Bon-Marché,*
Rapperswyl.

Magasin.

A louer, un grand et beau magasin dans la plus belle situation de Bulle. Entrée immédiate.

S'adresser à M. P. Currat, notaire, Bulle.

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE:

Factures,

ENVELOPPES COMMERCIALES

avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

CARNETS DE MÉNAGE

à 10 cent.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

FARINES ET SONS

Maïs en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.
Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.
Jos. CROTTI, Bulle.

Bains de Montbarry.

Ouverts du 1er juin au 15 octobre.
SERVICE DES BAIGNEURS:
Départ tous les jours à ***5 1/2 heures du matin*** et ***5 heures du soir***, depuis l'hôtel de l'Union.
Dîners à toute heure et restauration à la carte. — TÉLÉPHONE.
Se recommande ***Mme BETTSCHEN***, propriétaire.

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.
GROS & DÉTAIL — Prix avantageux.
Produits alimentaires.
Pâtes qualités supérieures.
Gruaux d'avoine et d'orge.
Semoules de froment et de maïs.
Blés rouges et noirs pour volaille.
Bourre d'épeautre.

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES
FAUX-BOIS — MARBRE
SÉRAPHIN BORRI, à Bulle.
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS
Domicile : Mmes TOFFEL-PERROUD, à Bulle.

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, à Bulle.
Dépôt de drains, tuiles d'Altkirch et Perrusson, ardoises, chaux et ciments.
Notre dépôt, à la gare, est ouvert tous les jours.
PRIX TRÈS RÉDUITS

PILULE HÉMATOGÈNE

Toute médecine, toute médication doit pivoter sur cette indication dominante : ***la constitution d'un sang nourri, vigoureux et pur.***
La vitalité, la nutrition, l'eutrophie, le triomphe de la nature sur la maladie, sur les microbes, virus, déchets, toxines et toxiques, la consolidation de la santé et la prophylaxie des maladies reposent sur cette *condition* du sang :
Car le sang est la source de toute vie (Moïse).
C'est de la chair coulante (De Borden).
C'est l'incitant et le rénovateur de la vie (Dr J. Vindevogel).
L'expérience de 25 années a sanctionné l'usage des *Pilules hématogènes* du Dr J. Vindevogel et A. Bret, pharmacien, pour la reconstitution du sang, des forces et des fonctions gastro intestinales; elle a sanctionné l'emploi hygiénique, dépuratif et prophylactique des maladies, de la *Poudre saline dépurative* qui alcalinise le sang, rafraîchit la surface intestinale, actionne le foie et les intestins, dépure le sang et les humeurs.
Les ***Pilules hématogènes***, à base de lactate de fer et de manganèse, d'arséniate de fer et d'amers, se prennent aux repas (2 à 5 *pro die*). Nul état anémique ne leur a jamais résisté, au témoignage de plus de mille médecins.
La boîte de 125 pilules, 4 fr. 50. En vente dans toutes les pharmacies.

Agriculteurs, attention!

Ne vous laissez pas surprendre dans la question de l'achat d'une faucheuse. Demandez aux propriétaires de systèmes différents leur appréciation après emploi, et vous verrez que

la faucheuse WOOD

SEULE

satisfait en pratique toutes les exigences. Elle a, du reste, obtenu tous les premiers prix dans les expositions universelles.

Premier prix et médaille d'or
Exposition de Barcelone (Espagne).
Premier prix et médaille d'or
Exposition de Virginie, à Richmond.
Premier prix et médaille d'or
Exposition espagnole, Saragosse.
Premier prix et médaille d'or
au grand concours officiel de Melun-Mitry (France).
Premier prix et médaille d'or
au grand concours officiel de Tunis.
Premier prix, médaille d'or et objets d'art
Exposition universelle de Paris, contre 25 concurrents.

Vente à l'essai. Garantie pour 5 ans. Payement après satisfaction complète de l'acheteur.
Réparations, pièces de rechange pour tous systèmes de machines.
C. PUGIN, fontainier,
MARSENS

Contre les taons :
HUILE SOUVERAINE
Pharmacie DAVID, Bulle.

Banque de magasin
avec 22 tiroirs, presque neuve, ***à vendre*** à prix avantageux, chez M. GLANZMANN, marchand de fers, Bulle.

60 RÉCOMPENSES dont 2 GRANDS PRIX
17 diplômes d'honneur, 17 médailles d'or, etc.
58 années de succès!!!
Alcool de menthe
de RICQLÈS
Bien supérieur à tous les produits similaires et le seul véritable. *Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac*, de *cœur*, de *nerfs*, de *tête*, contre la dysenterie et la cholérine. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément *la soif* et assainissant l'eau. *Excellent* aussi pour les *dents*, la bouche et les soins de la *toilette*.
Refuser les imitations. Exiger le nom de ***Ricqlès.***

AVIS

Mon dépôt de ***ciment, chaux, briques, tuiles, tuyaux*** en grès dur de Belgique, de toutes dimensions, pour conduites d'eau, descentes de latrines, etc.; embranchements et courbes pour tuyaux; cuvettes pour W.-C.; plots en ciment, drains, ardoises de toutes dimensions; charbon de foyard première qualité.
Toutes ces marchandises seront vendues aux prix les plus réduits.
Mon dépôt sera ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Il se trouve attenant à l'atelier de ferblanterie, *ancien bâtiment de la tannerie.*
J. VIALE

FONDERIE
FABRIQUE DE MACHINES ZURICH S.-A.
à **Zurich-Altstetten.**
Fabrique spéciale pour machines à triturer.
Casseuses, broyeuses, presses à cylindres.
Hélices à broyer, tournants de moulins, cribles et trieurs.
Mélangeurs, élévateurs à godets, ascenseurs.
Machines à boulets. — Moulins centrifuges.
Machines à briques et à tuiles, tables à découper.
Moules.
Découpeurs pour l'argile, brasseuses, presses à tuyaux.
Presses pour faîtières.
Presses-revolver pour tuiles à emboîtement.
Presses hydrauliques
pour briques en ciment et en scories.
Presses à briques
marchant au moteur et à bras. (M8650Z)
Presses pour carreaux, planelles, etc.
Moules pour tuyaux.
Grues à vapeur, à main, à pivot, etc.
Installations complètes de tuileries, poteries et fabriques de ciment,
Briqueteries et fabriques de pierres artificielles.
Meilleures références. *Catalogues illustrés.*

A remettre
pour tout de suite, pour cause de santé, un
bon petit hôtel
avec établissement, au centre de la ville.
Adresser les offres, par écrit, sous H1998F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

VINS
rouges et blancs à l'hôtel de l'Ecu, Bulle. Prix exceptionnels.

Fumeurs!
Demandez partout les fameux cigares
"COLOMBIA"
(surnommés la perle des cigares doux), ainsi que les cigares ***Grandson, Vevey, Rio Grande, Flora;***
les tabacs ***Armaillis*** et ***Montagnard*** de la fabrique de cigares et tabacs
Jung & Cie, à Yverdon.

Séjour d'été.
A louer, au café de la Tour, à La Tour-de-Trême, un ***appartement meublé,*** avec grand jardin ombragé.
Aug. REICHLEN.

Pour l'été 1897,
une famille demande à louer, ***meublé,*** un ***chalet*** ou un ***appartement*** dans un chalet de la Gruyère.
Adresser les offres avec prix à M. *G. Etter*, notaire, à *Neuchâtel*, en renseignant sur situation, pension, cave, nombre de chambres et de lits, etc. (H5543N)

Demande d'ouvriers.
On demande deux ouvriers pour les foins et autres travaux.
S'adresser par écrit à M. *F. Perrin*, entrepositaire des chemins de fer, *Lausanne.*

Un homme d'un âge mûr désire trouver ***pension et chambre*** chez des paysans (nourriture simple de campagne).
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler*, à *Bulle.*

CHOCOLAT
PH. SUCHARD
CACAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

Bulle.—Emile Lenz, imprimeur-éditeur.